

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-secretaire-general-de-l-OEA-accuse-de-corruption-dans-laquelle-le-groupe-francais-Alcatel-est-cite>

Le secrétaire général de l'OEA accusé de corruption dans laquelle le groupe français Alcatel est cité

- Argentine - Économie - Privatisées -
Date de mise en ligne : mardi 5 octobre 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par l'AFP

Washington, 4 octobre 2004.-

L'ex-président du Costa Rica, Miguel Angel Rodriguez, a indiqué lundi n'avoir pas l'intention de renoncer à sa nouvelle fonction de secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA) et qu'il réclamait la présomption d'innocence, face aux accusations de corruption proférées à son encontre.

Dans une réponse au président costaricien Abel Pacheco qui lui demande de démissionner de son poste à l'OEA, M. Rodriguez écrit : « Je suis sûr que vous comprendrez que la présomption d'innocence est une chose essentielle jusqu'à la démonstration du contraire ».

Le secrétaire général de l'OEA ajoute qu'il a « une haute idée de la justice » de son pays et qu'il « ne craint en aucune façon » de se présenter à tout moment « devant le pouvoir de l'État pour répondre de toute accusation qui pourrait se faire, même les plus effrayantes ».

L'ex-président du Costa Rica, impliqué dans une affaire de corruption une semaine après avoir pris ses fonctions de secrétaire général de l'OEA, avertit en outre qu'il serait « terriblement destructeur pour une société que d'autres pouvoirs, formels et informels, s'arrogent le droit de préjuger une personne ».

« Il n'est pas possible, dans le Costa Rica que je connais, qu'on veuille causer un grand dommage à ma personne, à ma famille et à l'institution que je représente aujourd'hui, sans tenir compte de mon état d'innocence », a-t-il ajouté.

Après réception de cette lettre, le président du Costa Rica Abel Pacheco a fait savoir lundi dans un bref communiqué que le secrétaire général de l'OEA, l'ex-président du Costa Rica, Miguel Angel Rodriguez, sera traduit devant la justice costaricienne pour répondre des accusations de corruption portées contre lui.

« Je dis que Don Miguel Angel (Rodriguez) devra se présenter devant le pouvoir judiciaire costaricien et s'expliquer sur toute cette situation. Je ne dis pas quand, mais je dis qu'il aura à le faire. Nous espérons que grâce à Dieu, cela soit ainsi et que tout se passe bien », a poursuivi M. Pacheco dans un bref communiqué de deux paragraphes.

Vendredi dernier, un ex-dirigeant de l'Institut costaricien d'électricité (ICE), José Antonio Lobo, avait déclaré devant la justice locale que M. Rodriguez avait réclamé 60% d'une « prime » de 2,4 millions de dollars versée par le groupe français Alcatel pour obtenir un contrat d'installation de 400 000 lignes de téléphonie cellulaire en 2001.

Source : <http://www.cyberpresse.ca/monde/art...>